



## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0  
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132  
Courriel : [municipalite@st-maurice.ca](mailto:municipalite@st-maurice.ca)  
Site internet : [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca)



### CIRCULAIRE MUNICIPALE

Le 11 octobre 2023

#### Réunion du conseil mois d'octobre

La réunion du conseil aura lieu **lundi le 16 octobre à 19 hres** dans la grande salle en haut, elle sera précédée d'une assemblée publique de consultation à **18h30** concernant le projet de règlement numéro 2023-632 modifiant le règlement de zonage 2009-489 (service et atelier artisanal). Voici le projet d'ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2023
3. Adoption des chèques et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Tirage des salles pour la période des fêtes
6. Demande d'avance de fonds pour le Service des loisirs
7. Politique d'aide financière aux activités sportives - modifications
8. Acceptation des travaux et paiement de la facture à Construction et Pavage Portneuf pour l'asphalte au secteur Neault
9. Travaux au rang Saint-Joseph - annulation du contrat avec le fournisseur
10. Avis de motion et projet de règlement numéro 2023-635 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-489 afin d'établir une concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC des Chenaux concernant les normes de contingentement des élevages porcins.
11. Résolution pour déterminer l'assemblée de consultation concernant le projet de règlement 2023-635
12. Second projet de règlement 2023-632 modifiant le règlement de zonage 2009-489 « Service et atelier artisanal »
13. Règlement numéro 2023-634 modifiant le règlement numéro 2009-497 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
14. Demande d'appui à la CPTAQ concernant le lot 3 348 705 (rang Saint-Félix)
15. Demande d'appui à la CPTAQ concernant le lot 3 994 830 (rang Sainte-Marguerite)
16. Soumission pour la location à court terme d'un tracteur pour le déneigement
17. Soumission pour l'achat d'un filet de protection à l'avant de la roulotte de la patinoire
18. Soumission pour des couvercles pour les paniers à rebuts au parc du village
19. Résolution d'appui concernant l'élaboration d'une politique cadre sur la biodiversité (Plan nature 2030)
20. Demande de don campagne Centraide Mauricie
21. Rapport des états comparatifs au 31 août

#### Avis de rinçage du réseau en eau potable semaine 22 octobre 2023

Dans le but d'évacuer les dépôts qui se sont accumulés dans les conduites d'eau pendant l'année, de maintenir la qualité de notre eau potable, de répondre aux normes environnementales et de se conformer au schéma de couverture de risques en incendie, nous devons drainer tous les poteaux incendie dans l'ensemble de la Municipalité. **Ces travaux se feront à partir du 22 octobre 2023 pour la semaine.**



Cette opération de nettoyage peut causer quelques incon vénients temporaires, tels que de l'eau brouillée ou colorée. Cependant, nous tenons à vous mentionner que cette eau n'est pas dangereuse pour la santé.

#### **Voici quelques conseils :**

- Laissez couler l'eau froide du robinet;
- Avant de faire un lavage, vérifiez la couleur de l'eau afin de ne pas tacher les vêtements;
- N'utilisez pas d'eau de Javel pour faire disparaître les tâches, utilisez du citron ou du sel de citron.

Nous vous remercions de votre collaboration.

## Fuite et débordements sur les routes

Avec l'automne qui s'en vient, nous désirons vous rappeler que lorsqu'il y a des matières qui s'échappent et tombent sur la voie publique, il est du devoir du propriétaire du véhicule de ramasser ces matières. Il en va de la sécurité du public.

## Rappel - Lecture des compteurs d'eau fin septembre début octobre

Comme à tous les automnes soit fin septembre ou début octobre, les employés de la Municipalité iront à chacune des maisons, branchées à l'aqueduc, pour relever la lecture des compteurs d'eau. Cependant, si vous n'avez pas de lecture extérieure, vous pouvez toujours nous faire parvenir votre lecture au [administration@st-maurice.ca](mailto:administration@st-maurice.ca) ou nous contacter au 819-374-4525. Il serait important pour tous de s'assurer d'isoler les tuyaux à eau pour empêcher qu'il gèle et du même coup occasionne un bris sur le compteur d'eau. **Le remplacement du compteur serait, dans ce cas, à vos frais.** Merci de votre collaboration habituelle!

## 1<sup>ère</sup> Collecte de feuilles mortes dans des sacs transparents, oranges ou papiers



La municipalité fera une première collecte de feuilles mortes **jeudi le 19 octobre prochain**. Veuillez mettre vos sacs de feuilles la veille en bordure du chemin afin qu'ils soient ramassés le lendemain. Pour être ramassé, chaque sac ne devra pas excéder 50 livres et seulement les sacs de feuilles seront ramassés cette journée. Vous pouvez profiter de l'occasion aussi pour mettre les feuilles mortes dans les bacs à compost.

## Article de jeux dans l'emprise municipale

Il est primordial que tout propriétaire enlève du bord de la rue (emprise municipale) tout panier de basket et buts de hockey afin d'éviter des bris lors du déneigement des rues **d'ici le 31 octobre**. Merci de votre collaboration.



**Inscriptions aux paniers de Noël 2023**

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ

**Le Centre d'action bénévole de la Moraine offrira à nouveau cette année des paniers de Noël. Ce service est offert aux personnes et aux familles éprouvant des difficultés financières et résidant sur le territoire desservi par le Centre, soit, St-Luc-de-Vincennes, St-Maurice, St-Narcisse et St-Stanislas.**

**Les inscriptions débutent à compter du mercredi 11 octobre 2023 et se terminent le vendredi 10 novembre 2023.**

**Si vous désirez en faire la demande, pour vérifier votre éligibilité ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **418-328-8600.****

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ

**Le personnel du Centre d'action bénévole sera présent sur place pour prendre les inscriptions aux paniers de Noël le mardi 31 octobre de 13h30 à 15h00** à la salle municipale de Saint-Maurice (porte arrière) au 2431 rang Saint-Jean, Saint-Maurice.